**INDEMNITÉ ET QUITTANCE ENTIÈRE ET DÉFINITIVE**

En contrepartie de la somme de \_\_\_\_\_\_ $ (moins les retenues prévues par la loi), et pour d’autres contreparties valables dont le caractère suffisant est reconnu par les présentes, je soussigné(e), de la ville de Regina (Saskatchewan), libère et dégage en permanence \_\_\_\_\_\_\_\_\_, y compris tous les dirigeants, administrateurs, employés, préposés, mandataires, héritiers, administrateurs judiciaires, exécuteurs testamentaires, successeurs et ayants droit de ladite entreprise (ci-après appelés collectivement les « bénéficiaires de la quittance ») de toutes les actions, causes d’action, réclamations, demandes, dettes et poursuites que je pouvais, que je peux ou que je pourrais faire valoir à l’encontre des bénéficiaires de la quittance pour toute cause existant jusqu’à la date du présent document, notamment les réclamations au titre des salaires, rétributions, primes, prestations, commissions, frais ou autres formes de rémunération se rapportant à mon emploi auprès des bénéficiaires de la quittance et à la cessation dudit emploi, y compris les réclamations découlant du *Human Rights Code* de la Saskatchewan et de la *Labour Standards Act* de la Saskatchewan, du *Code canadien du travail*, de la *Loi canadienne sur les droits de la personne,* sous leurs versions modifiées ou successives, ou de tout autre texte de loi pertinent en matière de travail.

EN ÉCHANGE DE LADITE CONTREPARTIE, je conviens d’indemniser et de dédommager les bénéficiaires de la quittance des réclamations ou demandes de paiement formulées par le receveur général du Canada au titre de la *Loi de 1971 sur l’assurance-chômage,* sous sa version modifiée, et de ses règlements en vue d’obtenir le remboursement des prestations ou des montants versés en trop par suite du paiement du montant susmentionné.

JE CONVIENS que le paiement en ma faveur du montant susmentionné ne constitue pas un aveu de responsabilité de la part des bénéficiaires de la quittance et je conviens également de ne pas divulguer, directement ou indirectement, le moindre renseignement au sujet du règlement de la présente affaire, étant donné que les conditions énoncées aux présentes sont strictement confidentielles.

JE DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES que je comprends entièrement les conditions de la présente quittance entière et définitive et que j’accepte de mon plein gré lesdites conditions afin d’en arriver à un règlement complet et définitif de toutes les réclamations dont il est fait mention ci-dessus.

EN FOI DE QUOI J’AI SIGNÉ LE PRÉSENT DOCUMENT LE \_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_\_.

En présence de :

 )

 )

 )

 )

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Témoin

CANADA

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN

**AFFIDAVIT DU TÉMOIN À LA SIGNATURE**

JE SOUSSIGNÉ(E), \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, DE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(SASKATCHEWAN), DÉCLARE SOUS SERMENT CE QUI SUIT :

1. J’étais personnellement présent(e) et j’ai vu (la personne nommée dans le document ci-joint), que je connais personnellement sous ce nom, signer en bonne et due forme ledit document aux fins qui y sont mentionnées.

2. Le document susmentionné a été signé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_, en Saskatchewan, et je suis le témoin signataire.

3. Je connais \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et, pour autant que je sache, cette personne est âgée d’au moins dix‑huit (18) ans.

FAIT SOUS SERMENT DEVANT MOI à Regina )

(Saskatchewan), le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (mois) 20 \_\_\_ )

)

)

)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

COMMISSAIRE AUX SERMENTS Nom

en Saskatchewan,

mon mandat expirant le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

OU

en ma qualité d’avocat(e)